Les arrêts de travail

2 j (14 heures)

Ref: APAT

Public

Assistant et gestionnaire du personnel

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue

Questionnaire préalable de positionnement

Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif

Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur

Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage

Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires

Attestation de fin de formation

Objectifs

Connaître les différences de chaque type d'arrêt de travail

Appréhender les impacts des arrêts de travail

Acquérir les bons réflexes en matière de suivi des dossiers

Programme détaillé

LES DIFFERENTS TYPES D'ARRETS DE TRAVAIL

La maladie non professionnelle

Les accidents de travail et de trajet

La maladie professionnelle : reconnaissance par les tableaux ou expertise individuelle, fonctionnement et obligations

La maternité

La paternité et accueil d'enfant

LE TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE

Définition et condition d'acceptation

Les obligations de l'employeur

L'indemnisation du temps partiel thérapeutique

FORMALITE ET OBLIGATION

Du salarié par rapport à la CPAM et par rapport à l'employeur

De l'employeur : l'attestation de salaire, le maintien de salaire

Déclaration d'accident de travail ou de trajet

La visite médicale et le rôle de la médecine du travail

La contre-visite employeur

LES IMPACTS DES ARRETS DE TRAVAIL

Sur le contrat de travail

En cas d'accident du travail et maladie professionnelle : cotisations sécurité sociale, faute inexcusable de l'employeur, ...

INAPTITUDE DU SALARIE

Reconnaissance

Les obligations de l'employeur (reclassement, respect de procédures spécifiques, ...)

Le solde de tout compte